

# Stratégies familiales et qualité de vie au Mali à travers les données du recensement<sup>1</sup>

Abdoul Moumouni Nouhou\*, Siaka Cissé\*\*, Aba Daouda Fané\*\*,  
Assa Gakou Doumbia\*\* et Claudine Sauvain-Dugerdil\*

\* Institut de démographie et de socio-économie, Université de Genève

\*\* Institut National de la Statistique, République du Mali

## 1. Contexte et problématique

### *Des déterminants de la fécondité aux stratégies familiales*

Une série de travaux a mis en évidence une stagnation dans la baisse de la fécondité en Afrique dès le milieu des années 1990, notamment dans des pays pionniers à cet égard, comme le Kenya ou le Ghana. Bien qu'associé dans une certaine mesure aux déterminants proches de la fécondité, le phénomène ne semble pas lié de façon simple avec l'offre des services de planification familiale ou le développement socio-économique (Locoh 2002 ; Bongaarts 2006 ; Garenne 2013). Plus largement, de nombreuses études ont cherché à analyser la relation entre fécondité et pauvreté sans arriver à des conclusions simples. Comme le souligne Sandron (2013) dans sa revue de la littérature, la théorie de la modernisation reste une explication prégnante ; les nombreux travaux, tant ceux en relation avec la transition démographique historique en Europe ou les évolutions actuelles n'ont toutefois pas fourni d'évidences de corrélation entre les tendances de la fécondité et celles de la situation socioéconomique (Garenne, 2009), ni quels sont les facteurs qui modulent leurs inter-relations. L'analyse de Shapiro et al (2013) des tendances dans les 49 pays ayant réalisé plusieurs enquêtes démographiques et de santé (EDS), dont 26 en Afrique subsaharienne, confirme l'association entre une diminution consistante de la fécondité, l'accroissement de la scolarisation des femmes et un déclin antérieur de la mortalité infanto-juvénile. En revanche, une croissance rapide du PIB apparaît au contraire liée à un déclin plus lent de la fécondité.

Ainsi, comme le relève Leridon (2014), le constat de Dirk Van de Kaa selon lequel « il n'existe pas encore une histoire probante unique qui ferait consensus auprès de l'ensemble de spécialistes, sur le cadre et les conditions nécessaires et suffisantes pour générer une influence majeure sur l'évolution de la fécondité » (Van de Kaa, 1996, p.390) reste certainement valable. Pour reprendre les termes de Billari et Wilson (2001) au sujet de l'Europe occidentale, c'est plutôt à une « convergence vers la diversité » que l'on assiste. L'évolution de la fécondité est « chaotique », comme l'est aussi celle de la

---

<sup>1</sup> Cet article rapporte les principaux résultats des quatre premiers chapitres d'un rapport en cours de rédaction, Systèmes familiaux et qualité de vie, les avantages et désavantages des grandes familles. Contribution à l'analyse du recensement malien de 2009. Partenariat entre INSTAT, Bamako, et I-DEMO, Université de Genève, bénéficiant d'un appui financier du FNUAP, Bamako.

gestion des Etats, de l'économie, de l'emploi, du recours à la contraception (Garenne, 2013). Sur la base d'une compilation de 42 études et d'une analyse plus approfondie dans deux contextes, Schoumacker et Tabutin (1999) avaient déjà mis en évidence l'influence des définitions retenues et le rôle d'autres facteurs tant sur la fécondité, à travers par exemple l'âge à la première maternité, que sur la situation socio-économique.

Finalement, c'est aussi la mesure de la pauvreté qui est largement revisitée dans la ligne du concept de développement humain. Suivant les travaux de l'économiste Amartya Sen, les mesures monétaires de la pauvreté sont de plus en plus remplacées, ou du moins complétées, par des indicateurs multidimensionnels. Plus largement, sa perspective des Capabilités (Sen, 1999; Nussbaum et Sen, 1993; Robeyns, 2005), qui se concentre sur l'éventail des possibilités plus que le résultat, ne conçoit pas la qualité de vie comme une résultante simple du manque de ressources locales, mais de facteurs multiples qui font que les individus et les familles ont plus ou moins accès à ces ressources et plus ou moins la capacité de les exploiter à leurs fins. La pauvreté est alors avant tout le résultat des inégalités d'accès aux ressources; les plus démunis ne peuvent valoriser les nouvelles opportunités et n'arrivent pas à surmonter les nouvelles contraintes. L'application de l'approche des Capabilités aux études démographiques vise donc à mieux comprendre les disparités croissantes de développement humain et sélectionner les meilleurs indicateurs pour identifier les inégalités d'opportunités dans des sociétés en transformations rapides (Sauvain-Dugerdil, 2014).

Il convient donc de dépasser les conclusions de causalité simple. De nombreux travaux soulignent l'importance de prendre en compte les dynamiques distinctes de sous-populations selon le lieu de résidence, en séparant en particulier les milieux urbains et ruraux ou les régions (voir par exemple Garenne, Shapiro et al, dans Tabutin et Masquelier eds, 2013). De plus en plus nombreux sont aussi les travaux qui mettent en évidence le rôle de la croissance des inégalités sociales dans les périodes de transition (Sandron, 2013).

Mais, surtout, c'est la notion même de transition démographique qui pose problème. Les constats d'évolutions concordantes ou discordantes des niveaux ne permettent pas de mettre en évidence les facteurs à l'œuvre. C'est au niveau des familles que les stratégies de survie se définissent, et au niveau des individus que les comportements se concrétisent. La famille représente l'unité sociale de base et, donc, le niveau le mieux approprié pour l'analyse du lien entre la fécondité et la qualité de vie. Ainsi, au-delà du nombre d'enfants, c'est leur rôle dans les stratégies familiales, notamment les différentes facettes de la fonction assurantielle (LeGrand et al, 2003), qui sont à examiner.

Les présentes évolutions démographiques et socioculturelles modifient profondément les systèmes familiaux. La transformation des systèmes de subsistance et la diffusion de la scolarisation font évoluer le rôle de l'enfant, d'une main d'œuvre qui rapporte à un investissement qui coûte (Ariès, 1960; Caldwell, 1982). "L'ébranlement des modèles anciens" et les crises économiques contribuent à éroder les solidarités

intergénérationnelles (Locoh et Mouvagher-Sow, 2005). Ainsi, la paupérisation à la fois accroît le rôle de refuge de la grande famille et la fragilise (Pilon et Vignikin, 1996). La grande famille reste une réalité, même en milieu urbain, et dans certains contextes défavorisés la taille des ménages s'est même accrue (Lee, 1999). C'est ainsi que, en particulier, l'association entre la pauvreté et le maintien d'une fécondité élevée est remise en question par une série de travaux qui montrent que les grandes familles sont une source de richesse et diminuent les risques de précarité (Toulmin, 1992). La genèse des inégalités socio-économiques est ancrée dans la diversification des stratégies de subsistance et la capacité de "bricolage adaptatif" dont font preuves les communautés et les individus (Batterbury, 2007). Cependant, la montée de priorités individuelles (Marie éd., 1997; Calvès et Marcoux, 2007) fragilise la cohérence des grandes familles et leur capacité à mieux utiliser les ressources que les ménages restreints (Toulmin, 1992). Le mode de vie urbain transforme les comportements des jeunes (Sauvain-Dugerdil et Ritschard, 2009), mais le rôle des proches reste essentiel (Roulin et Sauvain-Dugerdil, 2009) et, jusque dans les campagnes les plus reculées, la mobilité croissante modifie le statut des jeunes et les relations entre générations (Sauvain-Dugerdil et al, 2008). En d'autres termes, ce nouvel individualisme "à l'africaine", sous l'effet notamment de la crise économique et d'une urbanisation rapide (Calvès et Marcoux, 2007), ne signifie pas l'isolement des individus et la disparition des solidarités familiales. D'autre part, comme l'avait montré Maria-Eugenia Cosio-Zavala (2001) pour les villes latino-américaines, la petite famille peut être le résultat de progrès mais aussi de contraintes : pour les secteurs privilégiés de la population, la baisse de la fécondité exprime une amélioration du statut de la femme, alors que pour d'autres, elle représente un malthusianisme de la pauvreté, à savoir les conséquences de la précarité urbaine.

L'objectif du présent travail est donc de s'interroger sur les raisons qui font que dans une série de pays africains, la fécondité stagne, souvent à des niveaux très élevés, même en milieu urbain. On se demande donc si dans un contexte de grandes disparités résultant de mutations sociales profondes, de crises multiformes et de nouvelles opportunités liées notamment à l'urbanisation et à la globalisation, les enfants constituent une richesse qui permet aux ménages de mieux profiter des (nouvelles) opportunités et/ou de surmonter les crises endogènes et exogènes. Nous développons ici une méthodologie pour analyser les liens entre la composition des ménages et la qualité de vie comme expression des stratégies familiales. Le ménage représente ainsi une unité socio-économique qui ne correspond pas au réseau familial, mais ce que nous avons appelé le « groupe familial visible », à savoir les proches avec lesquels on partage son quotidien (Sauvain-Dugerdil et al, 1997). Selon la terminologie de l'approche par les Capabilités, les caractéristiques des ménages sont considérées comme des « facteurs collectifs de conversion » qui permettent à cette unité familiale d'utiliser plus ou moins bien les ressources existantes pour réaliser la vie qu'elle valorise.

## 2. Données et méthodes

Nous examinons le cas du Mali, un pays dans lequel la fécondité n'a connu qu'une diminution minimale, passant de 7,1 enfants par femme dans les années 1980, à 6,8 en 2010-12 (World Population Prospect). En milieu urbain, elle stagne à 5,5 depuis les années 1990<sup>2</sup>. Les liens entre les systèmes familiaux et la qualité de vie au Mali sont analysés ici avec les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2009 (RGPH 2009). Il s'agit donc ici d'identifier les variables qui permettent de développer des indicateurs au niveau des ménages.

### 2.1. Données du recensement: atouts et faiblesses

Par leur nature, les données de recensements comportent certaines faiblesses. Elles fournissent une photographie du moment pour un nombre limité de caractéristiques qui ne permet donc ni une analyse des changements, ni un examen approfondi des facteurs explicatifs. D'autre part, les données souffrent de certaines imprécisions. Des omissions d'enfants peuvent affecter la validité des effectifs et des estimations de la fécondité des femmes, et les imprécisions dans les déclarations d'âge celle de la structure par âge. C'est ainsi que le rapport de l'INSTAT consacré à l'évaluation de la qualité des données<sup>3</sup> souligne des problèmes d'attraction aux chiffres ronds, de mémoire des événements plus anciens, d'effet de télescopage notamment pour les naissances des 12 derniers mois, de transferts d'âge de certaines femmes au-delà des limites établies, des incohérences entre les naissances totales et celles des 12 derniers mois. Un recours à des techniques spécifiques d'ajustement a été nécessaire pour corriger ces incohérences et estimer la structure et le niveau de la fécondité.

Au-delà de ces imprécisions, les données du recensement ont le grand avantage de fournir une image détaillée de la répartition spatiale des ménages et des facteurs socio-économiques associés. Par leur exhaustivité, elles fournissent des effectifs suffisants pour mener des analyses même au sein de petits groupes socioéconomiques qu'il n'est pas possible de distinguer avec les données d'enquêtes. Ainsi, les données issues du RGPH-2009 permettent de dépasser les analyses basées uniquement sur la taille du ménage pour prendre en compte sa composition suivant une série de caractéristiques de ses membres. L'objectif est ici de situer les ménages dans l'ensemble de la population en mettant en avant leurs disparités et différentiels potentiels de vulnérabilité.

### 2.2. Caractéristiques des ménages maliens

Conformément à la définition adoptée par le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2009), le ménage est « constitué d'un individu ou d'un groupe

---

<sup>2</sup> En milieu urbain, EDSM I 1981-83 : 6,85, EDSM II 1984-86 : 6,09, EDSM III 1995-96 : 5,4, EDSM IV 2001 : 5,5. L'EDSM V 2012-13 donne un chiffre de 5, mais rappelons que cette enquête n'a pas couvert les régions du nord du pays. Les données du Recensement de 2009 établissent, avec des méthodes indirectes, un niveau total de 6,4, et de 5 en milieu urbain, données entachées par un problème de sous-enregistrement des naissances (voir ci-après).

<sup>3</sup> Thème 1. Évaluation de la qualité des données. Bamako, décembre 2013

d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres "4. Le chef du ménage (CM) n'est donc pas désigné selon des critères précis, mais selon la reconnaissance de son autorité par les membres du ménage.

Le rapport thématique décrit les principales caractéristiques des ménages ordinaires<sup>5</sup> maliens qu'il convient de rappeler brièvement. En moyenne, la taille des ménages – 6,2 en 2009 - s'est accrue au cours des trente dernières années (5,1 en 1976), mais à peine durant la dernière décennie (6, en 1998). La typologie des ménages ordinaires est dominée par les ménages de type nucléaire (51%) et les ménages de type famille élargie avec lien de parenté (32%). La taille moyenne est légèrement supérieure en milieu urbain (6,3 contre 6,1 personnes en milieu rural) ; les ménages de grande taille, c'est-à-dire de 9 membres et plus, y sont effectivement un peu plus fréquents (17,7% contre 16,1% en milieu rural), cependant, c'est aussi en milieu urbain que l'on retrouve plus fréquemment les ménages unipersonnels (7,8% contre 4,4% en milieu rural). Cela renvoie à un contexte urbain où cohabitent des personnes apparentées, souvent migrantes, des ménages employant du personnel domestique sans lien de parenté avec le chef du ménage, mais aussi des personnes vivant seules.

Par ailleurs, on retrouve toujours la prédominance des chefs de ménage homme (87% contre seulement 13% de chefs de ménage femme). Le rapport de féminité des CM est cependant légèrement plus élevé en milieu urbain que rural (16,8 femmes CM pour 100 hommes CM contre 14,8 en milieu rural). Cela révèle une autre facette de la ville où vivent des femmes chefs de ménage célibataires, en rupture d'union ou en union polygame non cohabitante. En général, les ménages dirigés par les hommes comptent plus de membres que ceux dirigés par les femmes ; les femmes CM dominant plutôt dans le groupe des ménages de taille inférieure à 5 membres. Globalement, les femmes CM sont un peu plus âgées que les hommes CM (46,7 ans versus 45,3 ans), mais en fait elles sont plus souvent à la fois plus jeunes (23,3% versus 15,4% des CM féminins et masculins ayant 30 ans ou moins) et plus âgées (37,4% versus 33% parmi les CM de 50 ans et plus)

La plupart des ménages (80,1%) compte entre une et quatre personnes occupées. Les CM masculins non occupés se trouvent essentiellement parmi ceux âgés de 60 ans et plus. Le chef de ménage a en moyenne 3,2 enfants et cela sans distinction notable selon son sexe. Dans l'ensemble, la plupart des CM n'ont aucun niveau d'instruction (76,7%) et seulement 4,8% d'entre eux ont atteint le niveau secondaire, le milieu de résidence jouant un grand rôle de différenciation à ce niveau.

Mis à part les analyses sur la taille, le type et la composition des ménages, le rapport thématique sur les ménages a mis un accent particulier sur la notion de vulnérabilité, basée sur les caractéristiques du chef de ménage. Un ménage est considéré comme vulnérable si son chef a au moins l'une des caractéristiques suivantes: âgé de moins de 20 ans ou de 60 ans ou plus, femme célibataire ou veuve ou divorcée ou séparée, non

---

<sup>4</sup> Rapport thématique 10, "Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali", p.24.

<sup>5</sup> C'est-à-dire les ménages qui se distinguent des ménages collectifs, peu nombreux au Mali.

occupé, handicapé. Selon cette définition, 37,7% de l'ensemble des ménages sont classés vulnérables : soit 1,1% dirigé par des personnes de moins de 20 ans et 17,2% par des personnes de 60 ans ou plus ; 4,9% par des femmes célibataires, veuves, divorcées ou séparées ; 13,1% par des personnes non occupées ; 1,4% par des personnes vivant avec un handicap.

### **2.3. Mesurer les attributs du ménage et la qualité de vie avec les données du RGPH 2009**

Les quelques résultats des analyses du RGPH-2009 mentionnés ci-dessus témoignent de la diversité de la situation des ménages maliens, tant du point de vue de leur taille et de leur composition qu'en matière de caractéristiques de leurs membres. Ceci confirme bien les constats de la littérature sur l'hétérogénéité croissante des ménages africains. Le concept d'attributs du ménage, que nous proposons ici, renvoie à la prise en compte de cette complexité de la notion de ménage, en s'interrogeant sur les caractéristiques qui expriment le mieux les disparités entre les ménages maliens. Au-delà de la taille du ménage et des seules caractéristiques de leur chef ou de la fécondité au sein du ménage, ce concept intègre les interactions entre les caractéristiques individuelles des différents membres en présence. On prend ainsi en compte qu'au sein d'un ménage, le nombre d'enfants en bas âge, le nombre de personnes âgées, le nombre d'adultes occupés, le lien de parenté des membres avec le chef du ménage, etc. sont des variables synergiques qui peuvent affecter positivement ou négativement le bien-être. Le choix des variables est fondé en premier lieu sur la fiabilité de l'information, puis sur leur pouvoir discriminant, à savoir leur variabilité entre les ménages.

Nous distinguons les attributs qui expriment les disparités d'opportunités résultant de la composition du ménage et, d'autre part, les inégalités d'accès aux ressources selon les caractéristiques et situations de leurs membres. Les modalités ont été choisies selon les distributions des variables, mais aussi dans le but de distinguer les situations relativement marginales.

**Tableau 1. Attributs du ménage, récapitulatif des variables et indicateurs retenus**

Attributs	Variables	Valeurs exclues	Modalités
<b>Opportunités offertes par la composition du ménage</b>			
Taille et composition du ménage	Taille du ménage	> 25 personnes	Très petit (1-2) Petit (3-5) Grand (6-8) Très grand (9 et plus)
	Type de ménage		Nucléaire Elargi autres parents Elargi autres parents et/ou sans liens
Structure par âge	Enfants (6-14)	Pour chacun des sexes : > 7	0 1 à 2 3 et plus
	Jeunes/Adultes (15-44)	> 10	
Fécondité	Parité relative	Nb nais. vivantes > 6, 8, 10, 11, 12 & 13 pour femmes âgées de 20-24, 25-29, 30-34, 35-39, 40-44 & 45-49 ans	Nulle Faible (> 0 et <= 0,72)* Intermédiaire Elevée (>= 1,55)* Pas de femmes 20-49 ans *Valeurs des quartiles 1 et 3
Caractéristiques du chef de ménage (CM)	Sexe du CM	-	Homme – Femme
	Niveau d'instruction du CM	-	Aucun Primaire Secondaire ou plus
	Age du CM	-	Moins de 25 ans 25-44 ans 45-59 ans 60 ans ou plus
<b>Accès aux ressources selon les caractéristiques des membres du ménage</b>			
Statut d'occupation*	Existence d'enfants travailleurs		Oui – Non Pas d'enfants 6-14 ans
	Personnes de 15 à 98 ans occupées	Ménages avec > 15 adultes occupés <sup>6</sup>	0 1 à 2 3 ou plus Pas de membres de 15 ans et plus
Migration**	Emigrants Migrants internationaux Migrants internes	Emigrants et migrants internationaux > 9 Migrants internes >15	Oui Non
Groupes d'âges non actifs	Petits E et enfants (0-14)	Pour chacun des sexes > 5	Hommes Femmes 0 1 à 2 3 et plus
	Agés (65 et plus)	> 3	
Actifs matures	Seniors (45-64)	> 4	Oui Non

\* Réponses à la question : « Durant les 4 dernières semaines que faisait (nom) la plupart du temps ? »

Les enfants travailleurs sont tous les enfants répondant aux modalités 1 (occupés), 2 (chômeur) et 3 (inactivité saisonnière). Pour les personnes de 15 ans et plus, il s'agit des modalités 1 et 3.

\*\* L'émigration est appréhendée par la question : « Au cours des cinq dernières années, y a-t-il eu des membres de votre ménage qui se sont installés à l'étranger ? » Elle se réfère donc aux individus qui étaient hors du Mali au moment du recensement d'avril 2009.

La migration interne concerne toutes les personnes recensées ayant résidé au moins six mois dans une circonscription administrative (commune, cercle, région) différente de celle de leur résidence habituelle ou qui ont résidé au moins 6 mois hors du Mali (pour la migration internationale).

<sup>6</sup> Pour les analyses séparées des hommes ou des femmes : <11 hommes ou femmes adultes occupés.

Dans les données du RGPH-2009, quatre types d'information permettent d'analyser les différences de qualité de vie : le confort du logement, la scolarisation des enfants, leur survie et l'accès des femmes à l'instruction et aux activités rémunérées. La qualité de vie est ainsi prise en compte à travers le bien-être global du ménage, mais il est évident qu'elle a aussi une dimension instrumentale. En effet, le confort du ménage, mais surtout le niveau de scolarisation des enfants et le rôle des femmes sont aussi des moyens pour mieux valoriser les ressources. A cause d'un important sous-enregistrement des naissances vivantes, nous renonçons ici à inclure la fécondité et la survie des enfants ; d'autre part, les différences de genre feront l'objet d'un autre article. Ainsi, dans le cadre de cet article, la qualité de vie sera mesurée par le confort du logement et la scolarisation des enfants.

L'analyse sera faite séparément pour le milieu urbain et le milieu rural pour atténuer le rôle des énormes écarts qui subsistent dans la disponibilité locale des ressources, en particulier de l'offre d'infrastructures et de services. Nous examinons donc dans chacun des milieux, les avantages et désavantages des différents types de ménages, leur capacité à utiliser les ressources et surmonter les crises. Dans la perspective de l'approche par les Capabilités, l'objectif est ici de considérer le bien-être des membres des ménages en termes de capacité à « vivre la vie que l'on a raison de valoriser » (Sen, 1999), donc non pas comme une fin en soi, mais comme le moyen pour vivre une vie de qualité. L'objectif n'est pas d'analyser les niveaux atteints de bien-être, mais les inégalités entre les ménages et dans quelles mesures celles-ci sont expliquées par les attributs du ménage. Ceux-ci sont considérés comme des indications des types de stratégies que peuvent développer les ménages et donc comment les politiques et programmes pourraient les consolider.

### **3. Résultats**

#### **3.1. Caractériser les ménages maliens avec les données de recensement**

Dans une première étape, ce travail s'attache à identifier les caractéristiques qui discriminent le mieux la diversité des ménages maliens et à construire une typologie des profils des caractéristiques des ménages, et, ensuite, de développer des indicateurs de la qualité de vie du ménage.

##### **A. Les attributs les plus discriminant**

Les attributs les plus discriminants des ménages sont identifiés à travers une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM). Par l'examen de la distribution des variables selon les trois premiers facteurs (Figure 1) et des valeurs de leurs contributions relatives à chacun des facteurs (Tableau A, en annexe), il est possible de dégager les principales caractéristiques qui distinguent les ménages maliens.

C'est la taille du ménage et l'âge du chef de ménage, qui contribuent le plus à la variance expliquée par les facteurs dans l'AFCM. Pour ces caractéristiques, les valeurs moyennes ne fournissent cependant que peu d'information, car leur variabilité est

complexe, distincte entre les catégories intermédiaires et les extrêmes, atypiques, de ménages très petits et très grands et de chefs très jeunes ou au contraire âgés. Par ordre d'importance des contributions aux axes factoriels, vient ensuite le niveau d'instruction du chef de ménage, puis le type de ménage. L'analyse bivariée montre, à cet égard, que c'est le nombre de personnes externes au noyau familial, particulièrement le nombre de non apparentés au chef de ménage qui distingue le plus les ménages : dans ce dernier cas, l'écart-type est cinq fois plus élevé que la moyenne (coefficient de variation de 5,1 ; s'élevant à 8,4 en milieu rural). Dans une moindre mesure la présence de dépendants – enfants et âgés – ou, au contraire, la population active – seniors, adultes occupés et enfants travailleurs – contribue aussi à la variabilité entre les ménages. L'analyse bivariée montre que c'est le nombre de personnes âgées qui est le plus variable, les seniors parmi les femmes à Bamako, et les enfants travailleurs en milieu urbain.

En examinant les distributions sur les trois premiers axes, on note que le premier, qui explique 12% de la variabilité des ménages, distingue essentiellement les ménages selon leur taille et les caractéristiques qui y sont directement associées. C'est ainsi que se dégagent deux groupes extrêmes : les très grands ménages comptant un nombre élevé d'enfants, de jeunes et d'adultes, et de membres professionnellement actifs, des très petits ménages ne comprenant souvent aucun jeune et/ou aucun enfant, souvent dirigés par un jeune chef. Dans le groupe intermédiaire, on distingue les petits ménages, plus souvent nucléaires, des grands ménages, généralement élargis.

Le second facteur (axe 2, qui explique 9% de la variabilité) distingue, parmi les très petits ménages, un groupe atypique formé de ceux n'ayant aucun adulte, aucun actif occupé, souvent aucun petit enfant, mais des personnes âgées et dans lesquels la proportion dirigée par une femme et de membres résidant à l'étranger (émigré) est plus élevée.

La caractéristique qui contribue le plus à la variance du troisième axe factoriel (7% de la variabilité) est le niveau d'instruction du chef de ménage, la mobilité des membres du ménage, telle que décrite par la présence de migrants internes, la présence de personnes non apparentées au chef de ménage et, surtout, le milieu de résidence. Ainsi se distinguent les ménages de Bamako ayant des chefs de niveau d'instruction secondaire et plus, des autres ménages urbains, caractérisés en outre par la présence de migrants internes.

La description bivariée montre cependant que les différences entre les ménages urbains et ruraux sont complexes. Bien que la fécondité soit supérieure en milieu rural, globalement la taille moyenne des ménages y est légèrement inférieure et, contrairement à la thèse de la modernisation, c'est en milieu rural que les ménages nucléaires sont plus nombreux. Et c'est en milieu urbain que l'on trouve les ménages atypiques par leur taille – très petits ou très grands –, mais aussi ceux qui comptent plus d'adultes et plus d'adultes occupés, plus de migrants et des CM plus instruits. En milieu rural, résultats vraisemblables de l'émigration vers les villes, les ménages ont moins d'adultes et un peu plus de seniors et d'âgés et plus de chefs aux caractéristiques atypiques (femmes, jeunes et âgés). Ils sont plus souvent de type nucléaire, comptant moins de personnes

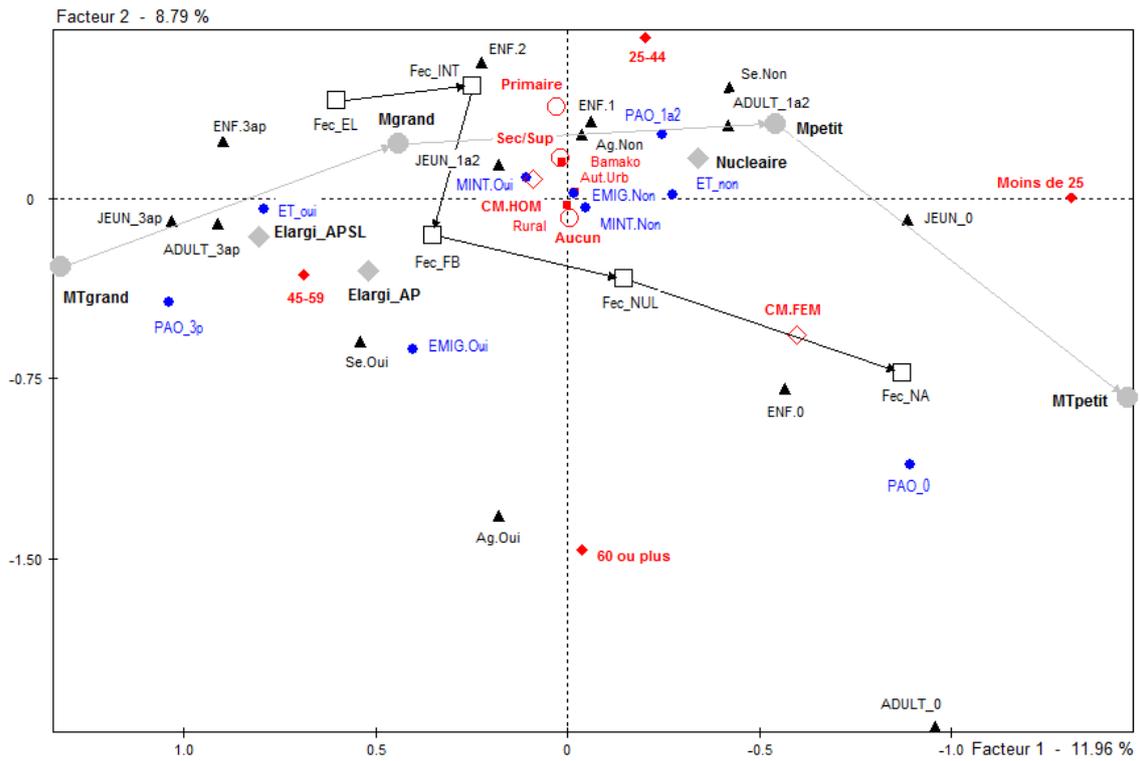
dont le lien avec le chef de ménage est plus éloigné et, encore plus, sans lien. Les femmes ont une fécondité plus élevée, le ménage compte plus d'enfants et ceux-ci sont plus souvent travailleurs qu'en milieu urbain. Ces distinctions confirment que, dans un pays comme le Mali, les sociétés rurales et urbaines ont des situations et des modes de vie distincts, raison pour laquelle il importe de les analyser séparément.

La fécondité des femmes, telle que mesurée par la parité relative, apporte une contribution d'importance similaire à la formation de chacun des trois premiers axes factoriels. Pour les deux premiers, c'est la distribution des données manquantes (absence de femmes de l'âge cible), par conséquent la structure par âge du ménage qui joue un rôle prépondérant dans la variance et pour le troisième axe, c'est le nombre d'enfants et donc le niveau de la fécondité. La représentation graphique montre que, sur le 3<sup>ème</sup> axe, les ménages ruraux sont caractérisés logiquement par une fécondité élevée et intermédiaire et les urbains une fécondité faible ou nulle.

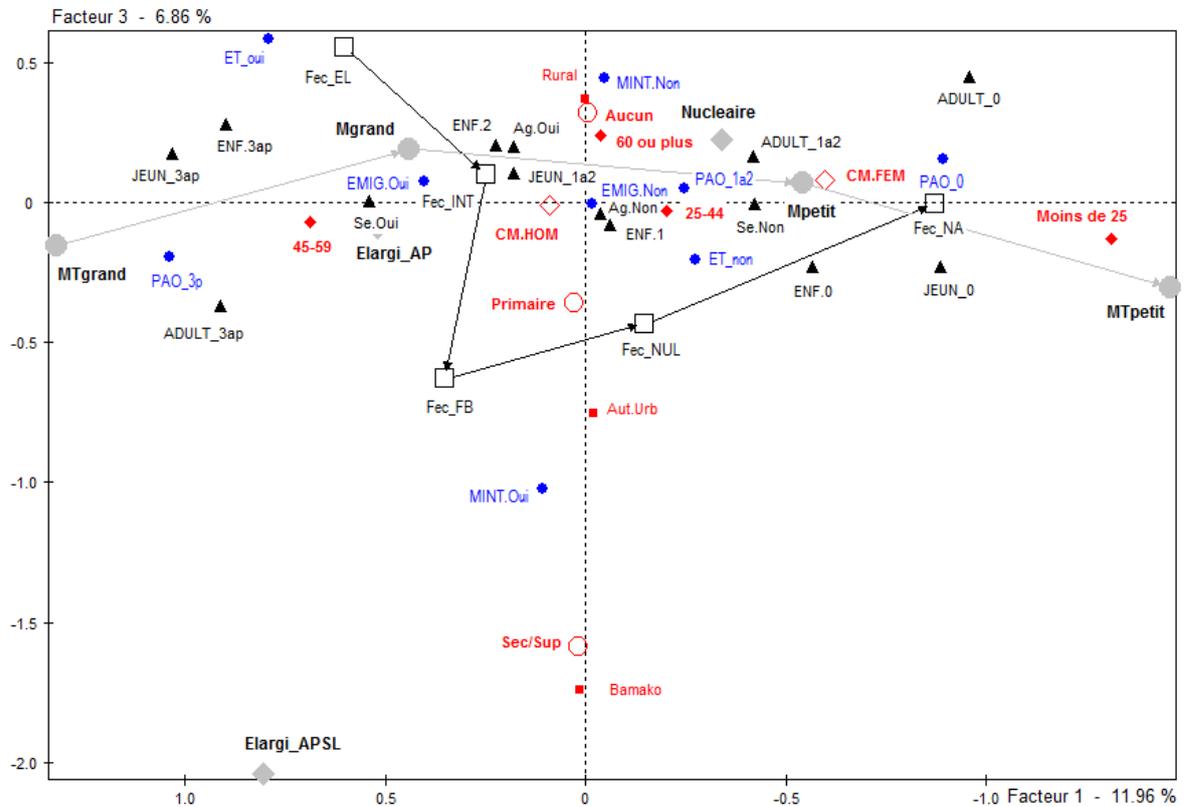
Par ailleurs, on retrouve logiquement, les ménages pour lesquels la fécondité ne peut pas être calculée par absence de femmes d'âge adéquat le long du premier facteur, notamment parmi les ménages très petits n'ayant souvent aucun adulte. La part de femmes n'ayant déclaré aucun enfant n'a guère de pouvoir discriminant, c'est-à-dire qu'elle est distribuée de façon relativement homogène dans tous les ménages. La position complexe de cette modalité confirme bien qu'elle ne reflète que partiellement une réalité d'infécondité (gradient décroissant de fécondité sur le facteur 2), mais aussi un problème d'enregistrement (qui ne serait pas le fait des ménages de taille extrême, mais plutôt de ceux de taille intermédiaire). Pour ces diverses raisons, nous excluons cette variable des analyses de clusters.

# Figure 1. Analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

## 1a. Répartition des modalités des attributs des ménages sur les plans factoriels 1 et 2



## 1b. Répartition des modalités des attributs des ménages sur les plans factoriels 1 et 3



## **B. Typologie des ménages urbains et ruraux**

Par une analyse de clusters, l'objectif est d'identifier des profils caractérisant la composition des ménages. Selon la logique exposée dans l'introduction et reprise dans la synthèse des attributs (Tableau 1), nous distinguons les attributs relatifs à la composition du ménage qui indiquent leurs opportunités stratégiques, des attributs qui décrivent leur capacité réelle à utiliser les ressources. Pour l'analyse de clusters, nous retenons les premiers, à savoir la taille et le type du ménage, sa structure par âge décrite par le nombre d'enfants et celui de jeunes et d'adultes, et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction). Les seconds seront introduits comme variables de contrôle dans les analyses des liens avec la qualité de vie.

Vu les fortes corrélations entre les différentes caractéristiques, les calculs ne sont pas appliqués directement sur celles-ci, mais sur les facteurs issus de l'AFCM, lesquels, par définition, résument des informations indépendantes. L'ensemble des analyses est réalisé séparément pour le milieu rural et le milieu urbain en retenant les huit premiers facteurs qui correspondent au  $\frac{3}{4}$  de la variabilité totale des ménages (74% en milieu rural et 73% en milieu urbain). Les meilleurs modèles sont, dans les deux cas, ceux avec cinq clusters que nous classons ici par effectifs décroissants.

Globalement, la même image est synthétisée par l'analyse de clusters qui définit, dans chacun des milieux de résidence, trois groupes de ménages qui se distinguent par leur taille et leur type et deux autres plutôt par les caractéristiques du chef de ménage (en milieu rural, sa scolarisation et son âge, en milieu urbain, les ménages dirigés par une femme et/ou un chef jeune ou, au contraire, âgé).

Dans chacun des milieux, quatre ménages sur dix se retrouvent dans un profil qui peut être considéré comme le profil-type et qui nous servira de référence ; des profils peu fréquents, atypiques, apparaissent aussi dans chacun des milieux.

Le ménage urbain type (Tableau 2a) est nucléaire, de taille variable, mais qui ne dépasse que très rarement 8 personnes ; le chef est toujours un homme, âgé entre 25 et 60 ans ; dont le niveau de scolarisation est variable. En milieu urbain, deux types se réfèrent à des ménages plutôt grands et deux plutôt petits ; ces derniers se distinguent par les caractéristiques du chef de ménage. Un petit groupe de ménages atypiques (U5, 6%) est de taille généralement très petite, souvent nucléaires, dans 8 cas sur 10 sans enfants et la moitié sans jeune ou adulte. Un autre groupe atypique, un peu plus fréquent (U4, 12%) se distingue essentiellement par le fait qu'il est dirigé par une femme. C'est dans les deux autres groupes urbains, qui comptent chacun pour environ 20%, que l'on trouve le plus de ménages élargis (à d'autres apparentés dans U2, et à des tierces personnes dans U3). Ce dernier est souvent très grand, avec beaucoup d'enfants et de jeunes/adultes.

**Tableau 2a. Profils des ménages urbains (analyse de clusters)**

Variables	Modalités	Clusters Urbains					Total
		U1. Urbain- type	U2. Élargis à autres parents	U3. Tgrands, élargis à SL	U4. CM femmes	U5. Tpetits, nucl., CM jeunes ou aînés	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	21,3	3,2	0,4	16,8	<b>81,6</b>	<b>15,7</b>
	Petit (3 à 5)	54,8	28,4	9,5	42,1	13,7	<b>35,1</b>
	Grand (6 à 8)	23,6	42,4	18,8	24,9	4,2	<b>26,5</b>
	Très grand (9+)	<b>0,3</b>	26,1	<b>71,3</b>	16,1	<b>0,5</b>	<b>22,7</b>
Type de ménage	Nucléaire	<b>97,3</b>	4,6	20,3	37,3	<b>81,4</b>	<b>50,2</b>
	Élargi à autres parents	0,1	<b>94,0</b>	26,1	45,4	15,8	<b>35,8</b>
	El. AP et/ou sans lien	2,6	1,4	<b>53,6</b>	17,3	2,8	<b>14,0</b>
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	53,7	29,3	14,2	37,4	<b>83,8</b>	<b>39,6</b>
	1 à 2	37,0	54,7	26,5	45,1	13,0	<b>39,0</b>
	3 à plus	9,4	16,0	<b>59,3</b>	17,4	3,1	<b>21,4</b>
Nb jeunes/adultes (15-44 ans)	0	0,0	0,1	0,0	2,4	<b>54,1</b>	<b>3,6</b>
	1 à 2	91,9	32,7	10,1	55,2	44,7	<b>53,4</b>
	3 à plus	8,1	67,3	<b>89,9</b>	42,4	1,1	<b>43,0</b>
Sexe du CM	Homme	100,0	100,0	100,0	0,0	85,6	<b>87,0</b>
	Femme	0,0	0,0	0,0	<b>100,0</b>	14,4	<b>13,0</b>
Niveau d'instruction du CM	Aucun	54,4	47,4	39,7	61,7	58,2	<b>50,8</b>
	Primaire	16,9	22,5	6,6	13,7	11,2	<b>15,6</b>
	Sec. ou supérieur	28,8	30,1	53,7	24,6	30,6	<b>33,6</b>
Age du CM	Moins de 25 ans	1,1	2,6	<b>0,7</b>	9,0	<b>34,3</b>	<b>4,4</b>
	25-44 ans	76,2	51,5	36,8	42,2	0,0	<b>53,4</b>
	45-59 ans	17,8	24,9	48,7	29,9	<b>35,5</b>	<b>28,2</b>
	60 ans ou plus	4,9	21,0	13,8	18,9	<b>30,2</b>	<b>14,0</b>
<b>Total Effectif</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Pourcent</b>		<b>184974</b>	<b>130871</b>	<b>98290</b>	<b>61463</b>	<b>30961</b>	<b>506559</b>
		<b>36,5</b>	<b>25,8</b>	<b>19,4</b>	<b>12,1</b>	<b>6,1</b>	<b>100,0</b>
Valeurs les plus élevées				Valeurs les plus faibles			

En milieu rural (Tableau 2b.), le profil-type (R1) est de taille moyenne (3 à 8 personnes) ; il y a toujours au moins un jeune ou un adulte, mais dans un-tiers des cas aucun enfant ; le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école. Ce profil-type s'oppose à deux petits groupes atypiques (R5. 9% et R4. 11%) qui ont souvent un nombre très réduit de personnes, dans R5, souvent aucun adulte/jeune et dans R4, aucun enfant, et des chefs soit plus âgés (R5) soit plus jeunes (R4) que la norme. Les deux autres types se distinguent par leur taille et les caractéristiques du chef de ménage. Dans 9 cas sur 10, le type R2 (21%) compte plus de 8 personnes, dont de nombreux enfants et

jeunes/adultes. Alors que R3 (17%) est le type de ménage rural qui compte le plus souvent un chef instruit.

**Tableau 2b. Profils des ménages ruraux (analyse de cluster)**

Variables	Modalités	Clusters ruraux					Total
		R1. Rural- type	R2. Très grands	R3. CM instruit	R4.Tpetits, nucléaire, CM jeune	R5. CM âgés	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	0,3	0,0	0,9	87,3	46,7	13,5
	Petit (3 à 5)	56,2	1,5	58,2	4,0	34,1	37,5
	Grand (6 à 8)	42,5	7,2	31,4	8,7	18,2	27,6
	Très grand (9+)	0,9	91,3	9,6	0,1	1,0	21,4
Type de ménage	Nucléaire	72,1	43,6	59,3	87,6	74,6	65,8
	Élargi à autres parents	27,0	49,7	34,9	11,8	23,9	31,2
	El. AP et/ou sans lien	0,9	6,7	5,8	0,6	1,5	3,0
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	37,3	3,3	28,2	89,8	56,4	35,8
	1 à 2	50,4	16,9	57,7	3,4	35,5	38,3
	3 à plus	12,3	79,8	14,1	6,9	8,0	25,9
Nb jeunes/ adultes (15-44 ans)	0	0,0	0,3	0,9	0,0	84,2	7,4
	1 à 2	81,8	14,1	72,8	98,6	0,8	60,8
	3 à plus	18,2	85,6	26,3	1,4	15,0	31,8
Sexe du CM	Homme	100,0	96,6	63,3	67,1	68,5	87,0
	Femme	0,0	3,4	36,7	32,9	31,5	13,0
Niveau d'instruction du CM	Aucun	100,0	89,5	31,1	80,2	94,9	83,9
	Primaire	0,0	5,8	39,5	7,5	2,5	8,8
	Sec. ou supérieur	0,0	4,6	29,3	12,2	2,6	7,3
Age du CM	Moins de 25 ans	4,0	0,6	5,1	30,6	0,0	5,9
	25-44 ans	58,7	37,9	60,7	57,4	0,0	49,5
	45-59 ans	22,4	43,3	26,0	7,1	26,0	26,1
	60 ans ou plus	14,9	18,3	8,1	4,9	74,0	18,5
<b>Total</b>		<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectif</b>		<b>771313</b>	<b>377702</b>	<b>295163</b>	<b>188780</b>	<b>152512</b>	<b>1785470</b>
<b>Pourcent</b>		<b>43,2</b>	<b>21,2</b>	<b>16,5</b>	<b>10,6</b>	<b>8,5</b>	<b>100,0</b>
	Valeurs les plus élevées			Valeurs les plus faibles			

## C. Mesurer la qualité de vie du ménage

Avec les données du recensement, la qualité de vie des ménages peut être mesurée par le confort du logement, la scolarisation et la survie des enfants, ainsi que la situation des femmes. Dans les calculs qui suivent, nous examinons les deux premiers. Nous renonçons de prendre en compte la survie des enfants, calculée à partir des déclarations des naissances vivantes, variable qui pose problème par son taux élevé d'infécondité déclarée. Dans une étape ultérieure, nous ajouterons une analyse de l'équité de genre à travers le différentiel de scolarité entre filles et garçons et le taux d'occupation des femmes.

### *Qualité du logement*

L'indice de qualité du logement a été construit en retenant pour le milieu urbain le type d'habitat, les principaux matériaux des murs, du toit et du sol, le principal mode d'éclairage, d'approvisionnement et de source d'énergie pour la cuisine, le type d'aisance, le statut d'occupation, l'existence du foyer amélioré, le mode d'évacuation des ordures et des eaux usées. Pour le milieu rural, certaines caractéristiques ont été exclues (source d'énergie pour la cuisine, type d'aisance, statut d'occupation, mode d'évacuation des ordures et des eaux usées). Jugées trop homogènes, elles ne permettent pas de faire une distinction entre ménages. Par conséquent, l'indice est construit séparément pour chacun des milieux à partir d'une analyse en composantes principales (ACP). Par la méthode des nuées dynamiques, on identifie trois groupes à partir des résultats des deux premiers axes<sup>7</sup>. Dans chacun des milieux, deux groupes correspondent à la situation la moins bonne (case en banco, sol en terre battue, etc.) ou au contraire la meilleure (maisons en dur, toit en béton et sol cimenté,...) ; le groupe majoritaire correspond à une situation intermédiaire.

### *Scolarisation des enfants*

Les indicateurs sont élaborés pour chacun des trois niveaux d'enseignement, à savoir le Fondamental 1, le Fondamental 2 et le Secondaire. Les premier et second cycles de l'enseignement fondamental correspondent à l'école primaire et au secondaire inférieur, et concernent respectivement les groupes d'âges officiels 7-12 ans et 13-15 ans. Le cycle d'enseignement secondaire, c'est-à-dire le niveau secondaire supérieur, comprend les jeunes âgés de 16 à 18 ans. Ce troisième niveau n'est retenu que pour le milieu urbain, étant trop peu fréquent en milieu rural (4,7% contre 27,7% en milieu urbain). Les calculs sont faits pour les ménages ayant au moins un enfant de l'âge scolarisable et séparément pour le milieu urbain et rural. Le cycle préscolaire (3-6 ans) est écarté car la préscolarisation est assez faible et s'avère être un phénomène essentiellement urbain. En effet, le RGPH-2009 montre que la proportion d'enfants effectivement préscolarisés,

---

<sup>7</sup> Cette méthode de partitionnement par agrégation à partir de noyaux permet de traiter de grands ensembles de données (plusieurs milliers d'individus) ; le nombre de classes souhaitées est déterminé à priori.

parmi les enfants en âge de l'être, est de 5,0% en milieu urbain contre 1,0% en milieu rural.

Pour chaque niveau de scolarisation, le nombre d'enfants scolarisés dans un ménage donné est comparé au nombre moyen d'enfants scolarisés parmi les ménages ayant le même nombre d'enfants scolarisables. Chaque ménage est donc situé par rapport à son groupe de référence, en rapportant le nombre d'enfants qu'il scolarise effectivement à la moyenne d'enfants scolarisés dans ce groupe ayant le même nombre d'enfants scolarisables. On obtient ainsi un **indicateur de scolarisation ajustée** qui permet d'évaluer l'effort relatif accompli par chaque ménage dans la scolarisation des enfants par rapport aux autres ménages ayant la même charge que lui en termes du nombre d'enfants à scolariser.

Avec  $NS_{ij}$  le nombre d'enfants scolarisés dans le ménage  $i$  ayant  $j$  enfants scolarisables et  $NMS_{tot,j}$  le nombre moyen d'enfants scolarisés dans la population totale des ménages ayant  $j$  enfants à scolariser, l'indicateur de la scolarisation ajustée pour le ménage  $i$  ( $SA_i$ ) se calcule comme suit:

$$SA_i = \frac{NS_{ij}}{NMS_{tot,j}} \quad \text{Où } j = 1, 2, 3, 4, 5 \text{ et plus ; et } NMS_{tot,j} = \frac{1}{n_j} \sum_{k=1}^{n_j} n_{jk}$$

Pour chaque niveau, l'indicateur de scolarisation ajustée est regroupé en trois catégories. Un premier groupe comprend les ménages qui n'ont scolarisé aucun enfant (scolarisation nulle). Les deux autres groupes – scolarisation moyenne et scolarisation élevée - distinguent, parmi ceux qui ont scolarisé au moins un enfant, ceux qui se situent en-dessous ou au-dessus de la valeur médiane de l'indicateur.

Nous ne comparons donc pas ici les niveaux de scolarisation en zones urbaines et rurales, mais comment se situe le ménage par rapport aux autres ménages du même milieu ayant le même nombre d'enfants scolarisables et le rôle des attributs des ménages sur la scolarisation dans chacun des milieux.

### 3.2. Types de ménages et qualité de vie

#### *Types de ménages et qualité de logement*

Le croisement entre la qualité du logement et le type de ménage (Tableau 3) montre que dans chacun des milieux un type de ménage jouit d'un logement de qualité nettement meilleure (moins souvent mauvais et plus souvent bon). Il s'agit des très grands ménages urbains et, en milieu rural, des ménages avec un chef instruit. Pour les autres ménages, la situation est plus complexe. En second rang, en termes de proportion de logements de bonne qualité, on trouve des ménages relativement atypiques : en milieu urbain, ceux dirigés par des femmes et, en milieu rural, les très petits ménages, dirigés par un jeune chef. Cependant, dans les deux cas, la relation n'est pas linéaire, puisque tous deux ont aussi des fréquences élevées de logements de moindre qualité. Dans les deux milieux, ce sont les très petits ménages dirigés par un jeune chef qui ont la fréquence la plus élevée de logement de moindre qualité (identique en milieu rural au ménage type).

**Tableau 3. Qualité du logement selon le profil des ménages**

Qualité logement	Profils ménages urbains (% des ménages)						Profils ménages ruraux (% des ménages)					
	U1. Urbain type	U2. Elargis autres parents	U3. Tgrands élargis SL	U4. CM femme	U5. Tpetits, nucléaires CM jeunes	Ens.	R1. Rural type	R2. Très grands	R3. CM instruits	R4. Tpetits, nucléaires CM jeunes	R5. CM âgés	Ens.
Mauvaise	13,5	12,0	8,2	15,2	18,3	13,6	16,3	11,1	9,1	16,3	13,5	13,5
Moyenne	71,5	71,6	59,3	62,2	63,8	69,5	75,5	74,5	66,4	67,2	78,4	73,8
Bonne	15,1	16,4	<b>32,5</b>	22,6	17,9	16,8	8,3	14,4	<b>24,6</b>	16,4	8,1	12,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH-2009, Calcul des auteurs

L'analyse multivariée - régression logistique sur les caractéristiques des ménages ayant un logement plus confortable (Tableau 4) – confirme l'avantage brut des très grands ménages urbains et des ménages ruraux dirigés par un chef instruit, par rapport aux ménages types de chacun des milieux.

En milieu urbain, l'avantage des ménages dirigés par une femme se confirme aussi. D'autre part, le rôle des attributs qui définissent les opportunités du ménage ne sont guère modifiés par la prise en compte de l'accès aux ressources. Parmi ces dernières, c'est l'existence de migrants internes, dans une moindre mesure d'émigrants, et de membres occupés à l'extérieur du ménage qui accroît le risque statistique d'appartenir aux ménages les mieux logés. On constate aussi que le nombre d'enfants est négativement associé au confort – les ménages sans enfants étant les mieux lotis – comme aussi la présence d'âgés et, dans une moindre mesure, de seniors.

En milieu rural, les résultats bruts relatifs aux avantages des ménages dont le CM est instruit et des très grands ménages se confirment, mais leurs probabilités d'appartenir au groupe les mieux logés est influencée par les caractéristiques d'accès aux ressources : celles-ci accroissent l'avantage des très grands ménages et diminuent celui des ménages au chef instruit, comme aussi celui des très petits ménages. Ceci montre bien que, plus que la taille du ménage, c'est sa composition qui compte. Toutefois, dans le contexte rural, dominé par les activités agricoles, ce n'est pas le nombre de personnes déclarant une activité qui influe le confort : il aurait même un effet négatif. C'est la migration interne qui joue le plus grand rôle : les ménages ayant au moins un membre migrant ont une probabilité plus de quatre fois supérieure d'être parmi les mieux logés. Comme en milieu urbain, mais de façon moindre, le nombre d'enfants est négativement associé au confort, en revanche la présence d'aînés et de seniors n'a pas d'effet. De même, la présence d'enfants travailleurs est associée négativement au confort du logement, mais l'effet est plus marqué en milieu rural qu'en milieu urbain.

**Tableau 4.** Caractéristiques des ménages ayant un logement plus confortable (Régression logistique)

	Exp(B)* : Urbain		Exp(B)* : Urbain	
<b>Types de ménages</b>				
U1. Urbain type	1,00	1,00	R1. Rural type	1,00 1,00
U2. Elargis aut. parents	1,11	1,14	R2. Très grands	1,86 2,41
U3. Tgrands, élargis SL	2,72	2,81	R3. CM instruits	3,61 3,05
U4. CM femme	1,65	1,65	R4. Tpetits, nucl., CM jeunes	2,18 1,57
U5. Tpetits, nucl., CM jeunes	1,23	1,18	R5. CM âgés	<b>0,98</b> 0,96
<b>Accès aux ressources</b>				
<b>Nombre d'enfants</b>				
0 enf.		2,25		1,21
1 enf.		1,66		1,16
2 enf.		1,32		1,09
3 ou plus enf.		1,00		1,00
<b>Personnes âgées</b>				
Oui (Non)		0,66		0,91
<b>Présence de seniors</b>				
Oui (Non)		0,73		0,97
<b>Personnes occupée</b>				
0		0,87		1,10
1 à 2		1,00		1,00
3 ou plus		1,26		0,85
<b>Enfants travailleurs</b>				
Oui (Non)		0,85		0,44
<b>Emigrants</b>				
Oui (Non)		1,95		1,15
<b>Migrants internes</b>				
Oui (Non)		2,59		4,42
<b>Constante</b>	0,18	0,06		0,09 0,07
Khi-Chi-deux	12 868,8	35 733,5		51 723,9 169 351,9
DF	4,00	14,00		4,00 14,00
Nagelkerke	0,04	0,11		0,05 0,17

\*Vu la taille de la population, la quasi-totalité des coefficients sont statistiquement hautement significatifs, nous indiquons donc ici les coefficients non significatifs ( $P > 0.01$ ), par un **caractère rouge sur fond gris**

#### *Types de ménage et scolarisation des enfants*

Des croisements simples entre le niveau de scolarisation et le type de ménage (Tableau 5) montrent que, en milieu rural, ce sont les ménages dont le chef est instruit qui scolarisent le mieux leurs enfants. En milieu urbain, les très grands ménages élargis à des personnes non apparentées sont ceux qui scolarisent le plus souvent au moins un enfant, mais ce sont les ménages élargis à la parenté et ceux dirigés par une femme qui se retrouvent le plus souvent parmi ceux à scolarisation élevée. Les deux autres types urbains, en particulier les très petits ménages dirigés par un jeune chef, sont ceux qui le plus souvent ne scolarisent aucun enfant.

**Tableau 5.** Scolarisation des enfants selon le type de ménage

Niveau de scolarisation*	Profils ménages urbains (% des ménages)						Profils ménages ruraux (% des ménages)					
	U1. Urbain type	U2. Élargis autres parents	U3. Tgrands élargis SL	U4. CM femme	U5. Tpetits, nucl, CM jeunes	Ens.	R1. Rural type	R2. Très grands	R3. CM instruits	R4. Tpetits, nucl, CM jeunes	R5. CM âgés	Ens.
F1 nulle	22,3	19,4	12,4	19,5	<b>33,6</b>	18,3	60,5	41,4	39,1	53,1	61,0	49,8
F1 moyenne	35,2	37,3	61,5	38,1	25,9	43,9	12,6	39,2	15,5	27,2	11,3	22,7
F1 élevée	42,5	43,2	26,1	42,4	40,5	37,8	26,9	19,4	<b>45,4</b>	19,7	27,7	27,5
F2 nulle	67,8	60,1	55,5	60,3	<b>74,6</b>	59,8	89,0	81,3	75,2	<b>91,7</b>	86,3	83,3
F2 moyenne	5,9	13,3	23,3	14,3	3,8	16,0	2,7	10,6	7,3	2,1	2,8	7,0
F2 élevée	26,3	26,6	21,1	25,4	21,6	24,2	8,3	8,1	<b>17,4</b>	6,2	10,9	9,7
Sec nulle	86,0	71,7	66,4	71,6	85,4	72,3						
Sec moyenne	2,3	12,9	20,3	12,7	1,8	13,7						
Sec élevée	11,7	15,4	13,3	15,7	12,8	14,0						

\*F1: Fondamental 1, équivalent au primaire. F2: Fondamental 2, secondaire inférieur. Sec., secondaire supérieur.  
Source : RGPH-2009, Calcul des auteurs

Le risque statistique d'appartenir aux ménages dans lesquels la scolarisation des enfants est plus élevée est analysé par une analyse de régression logistique (Tableau 6) en examinant dans quelle mesure les ménages se distinguent du ménage type de chacun des milieux. Le premier constat est que les écarts s'accroissent avec le niveau de scolarisation.

En milieu urbain, à tous les niveaux, les enfants des très petits ménages, dirigés par un chef jeune, sont nettement moins souvent parmi les mieux scolarisés que ceux des ménages urbains types et encore plus par rapport aux trois autres profils. C'est parmi les ménages élargis, très grands et grands, ainsi que ceux dirigés par une femme que la proportion de scolarisation élevée est plus marquée : respectivement, au niveau secondaire, cinq fois plus, près de quatre et trois fois plus que dans les ménages urbains-types. Toutefois, les très grands ménages élargis perdent leur avantage lorsque l'on exclut de l'analyse les ménages qui ne scolarisent aucun enfant (calculs non présentés ici) : comme le montre aussi l'analyse bivariée, ils se retrouvent le plus souvent dans le groupe intermédiaire.

Le contrôle pour l'effet du second groupe de variables diminue légèrement la valeur des coefficients, mais les résultats ne changent pas fondamentalement. D'ailleurs, ces variables d'accès aux ressources n'ont que peu d'effet net, si ce n'est l'association négative avec la présence d'enfants travailleurs. Cette association est moindre au niveau secondaire pour lequel on observe aussi un léger effet négatif du nombre de personnes occupées. C'est la présence de migrants internes et encore plus celle de femmes seniors qui contribue le plus à une scolarisation élevée. En revanche la présence d'âgés n'a pas d'effet.

En milieu rural, c'est l'instruction du chef de ménage qui apparaît comme le facteur le plus important au niveau F1, mais au niveau F2 ce sont les très grands ménages qui se distinguent le plus en faveur de la scolarisation. On observe aussi un fort désavantage des très petits ménages à chef jeune, et des ménages dirigés par des chefs âgés. Le

contrôle pour les variables d'accès aux ressources accentue les avantages des très grands ménages et de ceux avec un CM instruit, et les désavantages des autres types. Ces caractéristiques ont peu d'effet net au niveau F1, si ce n'est un fort désavantage des ménages d'enfants travailleurs. Et un léger avantage introduit par la présence de migrants et de femmes senior. . La présence de femmes seniors et de migrants internes accroissent la scolarisation au niveau F2.

**Tableau 6.** Caractéristiques des ménages dans lesquels la scolarisation des enfants est plus élevée (Régression logistique).

	Exp(B)* : Urbain						Exp(B)* : Rural					
	F1		F2		Sec.		F1		F2			
<b>Type de ménage</b>												
U1. Elargis aut. Parents	1,75	1,65	2,66	2,42	3,92	3,68	R1. CM instruits	2,30	2,16	2,94	2,69	
U2. CM femme	1,42	1,36	2,54	2,25	3,68	3,11	R2. Très grands	1,37	1,68	3,15	3,50	
U3. Urbain type	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	R3. Rural type	1,00	1,00	1,00	1,00	
U4. Tpetits, nucl., CM jeunes	0,27	0,26	0,42	0,37	0,62	0,53	R4. CM âgés	0,66	0,59	1,15	0,85	
U5. Tgrands, élargis SL	1,33	1,26	3,92	3,88	5,18	5,16	R5. Tpetits, nucl., CM jeunes	0,11	0,09	0,38	0,35	
<b>Accès aux ressources</b>												
<b>Femmes seniors</b>												
Oui (Non)		1,21		1,60		1,71		1,21			1,65	
<b>Personnes âgées</b>												
Oui (Non)		0,98		1,07		0,96		1,01			1,14	
<b>Personnes occupées</b>												
0		0,90		0,93		1,14		0,89			0,96	
1 à 2		1,00		1,00		1,00		1,00			1,00	
3 ou plus		1,09		0,88		0,68		1,12			0,89	
<b>Enfants travailleurs</b>												
Oui (Non)		0,62		0,45		0,79		0,30			0,46	
<b>Emigrants</b>												
Oui		1,07		0,95		0,92		1,27			1,02	
<b>Migrants internes</b>												
Oui (Non)		1,09		1,14		1,50		1,39			1,53	
Constante	0,19	0,19	0,04	0,04	0,019	0,01		0,16	0,18	0,02	0,02	
Chi-deux du modèle	9725,3	11990,0	11884,9	15440,9	9874,3	12360,9		74982,9	134315,0	19868,0	30562,0	
DF	4	11	4	11	4	11		4	11	4	11	
Nagelkerke R Square	0,031	0,038	0,055	0,071	0,060	0,075		0,072	0,127	0,047	0,072	

\*Vu la taille de la population, la quasi-totalité des coefficients sont statistiquement hautement significatifs, nous indiquons donc ici les coefficients non significatifs ( $P > 0.01$ ), par un **caractère rouge sur fond gris**

### Cumul des avantages

Finalement, on examine ici quels sont les ménages qui, à la fois, sont parmi ceux qui ont un logement plus confortable et scolarisent le plus leurs enfants. Le premier constat est que ce n'est qu'une faible proportion des ménages qui cumulent ces deux dimensions de la qualité de vie : c'est le cas, en milieu urbain, de respectivement 6% pour la qualité du logement et la scolarisation au premier niveau fondamental, environ 2% pour la qualité du logement et les niveaux secondaires inférieur et supérieur ; en milieu rural, ces chiffres n'atteignent que 4% et à peine 1%. Pour cette raison, nous retenons dans l'analyse qui suit les ménages qui ont au moins une des qualités examinées. C'est alors quatre ménages urbains sur dix qui sont parmi les privilégiés, c'est-à-dire qui ont un logement de qualité et/ou sont parmi ceux qui scolarisent le plus leurs enfants au fondamental 1 et un quart aux niveaux secondaires ; en milieu rural respectivement un quart au F1 et 15% au F2. Ce sont alors les ménages urbains très grands-élargis et les ménages ruraux dirigés par un chef instruit qui se démarquent considérablement des autres (Tableau 7).

**Tableau 7.** Cumul d'avantages en matière de qualité de logement ou scolarisation selon le profil des ménages

Bonne qualité de logement ou scolarisation élevée	Profils ménages urbains (% des ménages)						Profils ménages ruraux (% des ménages)					
	Elargis aut. parents	CM femme	Urbain type	T. petits, nucléaires, CM jeunes	T. grands, élargis SL	Ens.	CM instruits	Très grands	Rural type	CM âgés	T. petits, nucléaires, CM jeunes	Ensemble
QL ou Scol. fond 1	48,0	47,4	36,3	23,7	59,2	44,3	42,1	27,8	20,0	16,6	17,7	24,8
QL ou Scol. fond 2	24,4	29,8	18,3	19,3	41,8	25,9	27,4	18,4	9,8	9,8	17,0	15,3
QL ou Scol. Second	24,8	29,7	16,7	18,9	43,2	25,7	25,3	15,9	8,6	8,3	16,6	13,7

L'analyse de régression qui situe les ménages par rapport aux ménages urbains et ruraux types, confirme l'avantage net, dans leur contexte, des très grands ménages élargis urbains et des ménages ruraux dirigés par un chef scolarisé. Toutefois, se distinguent également de façon très nette les ménages urbains dirigés par une femme et les très grands ménages ruraux (Tableau 8). Le contrôle pour les caractéristiques influençant l'accès aux ressources ne modifie pas fondamentalement les résultats. Toutefois, en milieu urbain l'avantage net des deux types de ménages élargis diminue quelque peu : il était donc en partie dû à la présence d'un plus grand nombre de membres contribuant au bien-être, à savoir les migrants et les seniors). En milieu rural, ce ne sont pas les grands ménages, mais les ménages avec chefs instruits dont la qualité de vie est quelque peu influencée par les opportunités d'accès aux ressources.

**Tableau 8.** Caractéristiques des ménages qui cumulent les avantages en matière de qualité du logement et de scolarisation des enfants (régression logistique).

	Exp(B) Bonne qualité de logement ou bonne scolarisation (urbain)						Exp(B) Bonne qualité de logement ou bonne scolarisation (rural)						
	QL ou F1		QL ou F2		QL ou Sec.		QL ou F1		QL ou F2				
<b>Types de ménage</b>													
<b>Urb. Type</b>							<b>R. type</b>						
Elargis autres parents	1,62	1,48	1,44	1,34	1,64	1,55	CM instruit	2,91	2,66	3,49	3,02		
CM femme	1,58	1,58	1,90	1,92	2,11	2,14	Très grands	1,54	1,86	2,08	2,48		
Tpetits, nucléaires, CM jeunes	0,55	0,52	1,07	1,11	1,16	1,21	CM âgés	0,79	0,71	1,01	Ns	0,95	
T grands, élargis SL	2,56	2,23	3,20	2,80	3,80	3,33	T. petits	0,87	0,70	1,89	1,53		
<b>Accès aux ressources</b>													
Personnes âgées		0,83		0,80		0,79			0,99		0,99		
Présence de seniors		1,32		1,08		1,05			1,24		1,16		
Emigrants		1,44		1,59		1,59			1,24		1,14		
Migrants internes		1,56		2,11		2,36			2,61		3,78		
Enfants travailleurs		0,57		0,67		0,74			0,33		0,44		
<b>Occupation (2 à 3)</b>													
0		0,86		0,91		0,95			0,99	Ns	1,09		
3 ou plus		1,09		1,12		1,10			1,00	Ns	0,86		
Constante	0,57	0,43	0,23	0,14	,202	0,12		0,25	0,24	0,11	0,09		
<b>R-deux de Nagelkerke</b>	<b>0,053</b>	<b>0,083</b>	<b>0,054</b>	<b>0,092</b>	<b>0,068</b>	<b>0,111</b>		<b>0,053</b>	<b>0,147</b>	<b>0,053</b>	<b>0,155</b>		

## 4. Discussion

En analysant la relation entre la composition du ménage et la qualité de vie, ce travail s'interroge sur la question de savoir si une descendance nombreuse peut être interprétée comme une stratégie de subsistance qui expliquerait donc le maintien d'une fécondité élevée au Mali. Les résultats montrent certes que les grands ménages sont globalement parmi les mieux lotis en matière de qualité de leur logement et de scolarisation des enfants. Toutefois, tant en milieu urbain que rural, un plus grand nombre d'enfants est au contraire associé à un confort moindre. Ceci va dans le sens de la théorie du coût des enfants. Les enfants ne constituent plus une source de richesse et leur travail, négativement associé au bien-être, tant en matière de logement que de scolarisation, serait plutôt l'expression des besoins des plus démunis.

Plus que la taille du ménage, c'est leur capacité à utiliser les ressources du contexte pour vivre une vie de qualité que l'on examine ici, le ménage est donc considéré comme un facteur collectif de conversion, pour reprendre la terminologie de l'approche par les Capabilités. On examine ainsi deux thèses antagonistes largement répandues dans la littérature. D'une part, le postulat selon lequel les grands ménages peuvent diversifier

leurs stratégies de subsistance et donc devraient avoir de meilleures conditions de vie. D'autre part, celui selon lequel les ménages nucléaires, plus modernes, auraient un meilleur accès aux institutions, et, plus homogènes, seraient plus égalitaires.

Nous avons donc développé une typologie des ménages qui prenne en compte non seulement leur taille, mais aussi leur composition. On a identifié dans chacun des deux milieux, un ménage-type qui se distingue de quatre autres profils moins fréquents. En milieu urbain, le ménage-type est de petite taille, généralement nucléaire et, en milieu rural, de taille intermédiaire, nucléaire un peu plus souvent que la moyenne. Dans les deux cas, le chef de ménage est un homme et, en milieu rural, il n'est pas instruit. Dans les deux contextes, ces ménages-type se distinguent par une qualité de vie moindre que dans les autres, à l'exception des types les plus marginaux, très petits ménages dirigés par des chefs plus jeunes (ou, en milieu rural, plus âgés).

### *Avantage des grands ménages*

Dans les deux contextes, globalement les grands ménages élargis apparaissent avoir une meilleure qualité de vie, tel qu'exprimée par le confort du logement et la scolarisation des enfants. L'avantage des grands ménages serait associé à une opportunité de diversification des stratégies de subsistance. C'est ainsi que le contrôle pour la présence de personnes susceptibles de contribuer au bien-être du ménage diminue un peu leur avantage. On observe en effet que, quel que soit le type de ménage, la présence de migrants a un impact positif important, particulièrement en matière de confort du logement, et en milieu rural essentiellement les migrants internes. En matière de scolarisation, on constate aussi le rôle positif des personnes externes au noyau familial – apparentées ou non au chef de ménage – et un effet net de la présence de femmes senior. Ce dernier point va dans le sens de ce que Marcoux (1994) avait déjà observé, à savoir une meilleure scolarisation des enfants lorsqu'il y a suffisamment d'adultes pour assumer les tâches domestiques.

Néanmoins, il convient de nuancer cette image de l'avantage des grands ménages élargis. Certes dans les deux milieux, ils apparaissent avoir une qualité de vie meilleure que les ménages-types. Toutefois, en milieu urbain, ce sont plus spécifiquement les grands ménages élargis accueillant aussi des personnes tierces sans lien de parenté avec le chef de ménage qui sont avantagés, plus que les ménages élargis n'accueillant que des membres de la parenté. En matière de qualité de vie, telle qu'exprimée par le cumul des deux dimensions retenues ici, ces derniers, comme aussi les ménages élargis ruraux qui ne comprennent guère de personnes non apparentées, sont dépassés par les ménages respectivement dirigés par une femme et par un chef instruit. Rappelons cependant que cet avantage des ménages urbains élargis à des tiers non apparentés n'est toutefois pas à interpréter comme le simple résultat de la contribution de ceux-ci, puisque ce sont souvent les ménages déjà plus riches qui peuvent accueillir des tiers ou engager des employés. Finalement, notons aussi que les apparentés cohabitant sont souvent des aînés et que la présence de personnes senior ou âgées diminuerait légèrement le confort, effet moindre en milieu rural où donc ils seraient moins à charge.

### *Le rôle des caractéristiques du chef de ménage*

La typologie met en évidence les ménages dont le chef est atypique : en milieu urbain, eu égard à son sexe et, en milieu rural, à son niveau d'instruction.

En milieu urbain, les ménages dirigés par une femme se distinguent par un meilleur confort, mais surtout un accès accru des enfants à la scolarisation secondaire. En matière de cumul des deux dimensions de qualité de vie, ils dépassent les ménages élargis aux apparentés. Rappelons, toutefois, que les analyses bivariées avaient montré une distribution en U, à savoir que ces ménages étaient aussi un peu plus fréquemment que la moyenne parmi les moins favorisés selon ces deux dimensions. Ainsi, contrairement à ce qui est souvent mentionné dans la littérature, les ménages dirigés par une femme ne sont pas globalement désavantagés, mais on aurait donc deux types de ménages dirigés par une femme. Ce qui montre bien que les ménages dirigés par les femmes ne sont pas systématiquement vulnérables comme on pourrait le penser. Dans le contexte du Mali, il peut s'agir des femmes qui sont chefs de ménage du fait de leur autonomie, de la migration masculine ou de la polygamie sans coprésidence et non pas seulement des ménages dirigés par les femmes veuves ou séparées de leur mari.

En milieu rural, dans un contexte où la scolarisation est peu répandue dans la population adulte, les ménages dirigés par un chef instruit ont un avantage significatif, tant en matière de confort du logement que d'instruction des enfants. Ce sont qui cumulent le plus souvent ces deux dimensions de la qualité de vie, dépassant largement les très grands ménages. Ils sont trois fois plus nombreux que ceux-ci à cumuler un logement confortable et une scolarisation élevée au premier niveau fondamental et quatre fois plus en prenant en compte la scolarisation au second niveau.

### *Le mythe du petit ménage nucléaire progressiste n'est pas vérifié*

Finalement, les résultats montrent que dans les deux milieux, les très petits ménages, dirigés généralement par un jeune chef ne se distinguent guère du ménage type en matière de confort et sont même nettement défavorisé en matière de scolarisation, particulièrement au niveau primaire. Dans les deux milieux, les très petits ménages nucléaires sont ceux qui se retrouvent le moins souvent parmi les niveaux les plus élevés dans les deux dimensions de qualité de vie. On peut aussi relever que les ménages ruraux qui jouissent d'une meilleure qualité de vie, à savoir ceux dirigés par un chef instruit, sont (avec les très grands ménages) parmi ceux qui sont le moins souvent nucléaires.

La thèse du ménage nucléaire progressiste n'est pas vérifiée. Les ménages nucléaires ne sont pas rares, représentant la moitié des ménages urbains et les deux-tiers des ménages ruraux. On les retrouve majoritairement dans les ménages-types qui, comme nous l'avons vu ne sont pas parmi les mieux lotis, mais aussi dans le groupe défavorisé des très petits ménages aux caractéristiques marginales.

\*\*\* \*\*

En conclusion, grâce à son exhaustivité les données du recensement nous ont permis de réaliser une analyse fine de la composition des ménages, en distinguant le milieu urbain du milieu rural. En revanche, ces données ne fournissent pas des informations très fines sur la qualité de vie que nous mesurons ici à travers le confort du logement et la scolarisation des enfants. A cet égard, les grands ménages élargis apparaissent avoir un certain avantage. Le maintien d'une fécondité élevée fait probablement partie des stratégies familiales, ce qui joue donc certainement un rôle dans le maintien d'une fécondité élevée. Toutefois, les enfants semblent représenter plutôt un investissement à moyen terme qu'un appoint immédiat. D'autre part, ce n'est pas que la fécondité qui compte, mais son association aux modes de vie qui favorisent les familles élargies et l'accueil de tierces personnes. Finalement, la thèse de plus d'inégalités dans les plus grands ménages est vérifiée dans les deux milieux : les très grands ménages urbains élargis à des personnes non apparentées et les très grands ménages ruraux se retrouvent moins souvent parmi ceux qui ne scolarisent aucun enfant, mais rarement parmi ceux qui les scolarisent quasiment tous.

Les résultats confirment l'importance des caractéristiques du chef de ménage. Ainsi, dans le contexte rural de faible accès à l'école, le niveau d'instruction du chef de ménage se révèle être le facteur principal d'amélioration de la qualité de vie des ménages. Par ailleurs, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les ménages urbains dirigés par une femme ne sont pas systématiquement plus vulnérables et se situent même juste après les grands ménages élargis en termes de qualité de vie.

## Références

- Ariès Philippe (1960) : L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime. Plon Paris.
- Batterbury Simon (2007) : Monde rural et transformations agraires au Sud : débat et défis. Actes du Colloque International PRIPODE. Paris, CICRED :177-184.
- Billari Francesco and C. Wilson (2001) : Convergence towards diversity? Cohort dynamics in the transition to adulthood in contemporary Western Europe. Max Plank Institute for Demographic Research. Rostock, Germany. Working Paper 2001-039. Available <http://www.demogr.mpg.de/>
- Bongaarts John (2006) : The causes of stalling fertility transitions. *Studies in Family Planning* 37(1): 116.
- Caldwell John C (1982) : The theory of fertility decline. Academic Press London.
- Calvès Anne et Richard Marcoux (2007) : Les processus d'individualisation « à l'africaine». *Sociologie et sociétés*, vol. 39, n° 2, 2007, p. 5-18
- Cosio-Zavala Maria Eugenia (2001) : Les deux modèles de transition démographique en Amérique latine : le malthusianisme de la pauvreté, *Transitions Démographiques des Pays du Sud*, Gendreau F. et M. Poupard (éd.), Editions Estem, Paris, 41-52
- Garenne, Michel (2009) : Situations of fertility stall in Sub-Saharan Africa. *African Population Studies* 23(2) : 175-188.
- Garenne, Michel (2013) : Stagnation dans les transitions de la fécondité : études de case en Afrique subsaharienne. In D. Tabutin et B. Masquelier (eds) : *Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques*, pp. 31-46. Chaire Quetelet 2010, Presses universitaires de UCL.
- Lee Gary L. (2nd éd., 1999) : Comparative perspectives, in Sussman et al (eds) *Handbook of Marriage and Family*. New York, Plenum Press.
- LeGrand Thomas, Todd Koppenhaver, Nathalie Mondain, Dominique Gomis, Sara Randall and Kenneth Hill (2003) : Reassessing the insurance effect : A qualitative analysis of fertility behaviour in Senegal and Zimbabwe. *Population and Development Review* 29, 3: 375-403.
- Leridon Henri (ed, 2014) : Les théories de la fécondité. Textes fondamentaux. Série Manuels. INED, Paris.
- Locoh Thérèse (2002) : Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest. Expert group meeting on completing the fertility transition, Population Division, New York. UN/POP/CFT/2002/BP/7

- Locoh Thérèse et Myriam Mouvagha-Sow (2005) : Vers de nouveaux modèles familiaux en Afrique de l'Ouest ? Communication au XXV<sup>e</sup> Congrès international de la population, Tours.
- Marcoux, Richard (1994) : Le travail ou l'école. L'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali , Mali, Éditions du CERPOD,
- Marie Alain (éd., 1997) : L'Afrique des individus, Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine. Paris, Karthala.
- Nussbaum Martha and Amartya K. Sen (éd.,1993) : The quality of life, Wider studies in development economics, Oxford, Clarendon Press.
- Pilon Marc et Kokou Vignikin (1996) : Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales. Chap.18 in Coussy et Vallin (eds) : Crise et population en Afrique. Etudes CEPED 13.
- Robeyns Ingrid (2005) : The capability approach : a theoretical survey. J. Human Dev. 6(1) : 93-114.
- Roulin Emily et Cl. Sauvain-Dugerdil (2009) : L'espace relationnel comme indice des transformations des modes de vie des jeunes Malien(-enne)s. IUSSP Conference Marrakech, sept 2009.
- Sandron Frédéric (2013) : Les facteurs socio-économiques de la stagnation de la baisse de la fécondité : une revue de la littérature. In D. Tabutin et B. Masquelier (eds) : Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques, pp. 13-30. Chaire Quetelet 2010, Presses universitaires de UCL.
- Sauvain-Dugerdil Claudine, Natalia Kalmykova, Hong Guang Gu, Gilbert Ritschard, Michael Olszak et Hermann-Michel Hagmann (1997) : Vivre sa vieillesse en Suisse. Les transformations des modes de résidence des personnes âgées, European Journal of Population, 13 (2), 1-43, 1997.
- Sauvain-Dugerdil Claudine (2014) : Cibler les inégalités: Apport de l'approche des Capabilités aux études de population. Chap. 2 in Sauvain-Dugerdil (ed) : Application de l'approche des Capabilités de Sen à l'analyse démographique en Afrique. Etudes de la population africaine, 28(2).  
<http://aps.journals.ac.za/pub/issue/archive>
- Sauvain-Dugerdil, Claudine et Gilbert Ritschard (2009) : Un samedi à Bamako. L'émergence d'une nouvelle culture-jeunes à travers l'utilisation du temps non structuré, Chapitre 7, pp. 323-47, in : J. Vallin : *De l'Afrique. Hommage à Thérèse Locoh*, INED, Paris.
- Sauvain-Dugerdil, Claudine, Denis Dougnon et Samba Diop (2008) : La mobilité est-elle le moteur de la transition culturelle ? Etude micro-démographique du

Sarnyéré Dogon (Mali). Colloque international AIDELF, Québec, Actes en ligne : <http://www.erudit.org/livre/aidelf/2008/index.htm>

Shapiro David, Amanda Kreider, Catherin Varner and Malika Sinha (2013) : Stalling of fertility transitions and socioeconomic changes in the developing world : evidence from the Demographic and Health Surveys. In D. Tabutin et B. Masquelier (eds) : Ralentissements, résistances et ruptures dans les transitions démographiques, pp. 47-64. Chaire Quetelet 2010, Presses univ. de UCL.

Schoumaker Bruno et Dominique Tabutin (1999) : Relation entre pauvreté et fécondité dans les pays du Sud. Connaissances, méthodologie et illustrations. Document de Travail no. 2, Février 1999, Université catholique de Louvain, Département des Sciences de la Population et du Développement

Sen, Amartya K. (1999) : Development as freedom, New York: Alfred A. Knopf Press

Toulmin Camilla (1992) : Cattle, women and wells. Oxford

Van de Kaa, Dirk (1996) : Anchored Narratives: The Story and Findings of Half a Century of Research into the Determinants of Fertility. *Population Studies* 50(3) : 389-432.

## Annexes

**Tableau 2. AFCM : Contributions des modalités des attributs sur les trois premiers axes factoriels**

Variables	Modalités actives	Contributions		
		Axe 1	Axe 2	Axe 3
Milieu de résidence	Bamako	0,00	0,11	17,48
	Autre urbain	0,00	0,00	2,62
	Rural	0,00	0,02	4,99
		<b>0,00</b>	<b>0,13</b>	<b>25,09</b>
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	8,08	3,54	0,61
	Petit (3 à 5)	2,94	1,32	0,08
	Grand (6 à 8)	1,43	0,53	0,45
	Très grand (plus de 9)	10,19	0,64	0,25
		<b>22,64</b>	<b>6,03</b>	<b>1,39</b>
Type de ménage	Nucléaire	1,94	0,66	1,46
	Élargi à autres parents	2,36	1,08	0,12
	Élargi à autres parents et sans lien avec le CM	0,95	0,05	10,63
		<b>5,25</b>	<b>1,79</b>	<b>12,20</b>
Nombre d'enfants	0	2,87	7,64	0,82
	1	0,03	0,98	0,08
	2	0,33	2,90	0,49
	3 à plus	3,59	0,36	0,60
		<b>6,81</b>	<b>11,87</b>	<b>1,99</b>
Nombre de jeunes	0	7,80	0,10	0,91
	1 à 2	0,34	0,29	0,21
	3 à plus	7,15	0,08	0,35
		<b>15,28</b>	<b>0,47</b>	<b>1,46</b>
Nombre d'adultes	0	1,62	11,70	0,62
	1 à 2	2,81	2,01	0,73
	3 à plus	7,64	0,14	2,17
		<b>12,07</b>	<b>13,85</b>	<b>3,53</b>
Existence de seniors	Oui	3,47	5,70	0,00
	Non	2,71	4,44	0,00
		<b>6,18</b>	<b>10,13</b>	<b>0,00</b>
Existence de personnes d'âgées	Oui	0,15	10,81	0,31
	Non	0,03	2,20	0,06
		<b>0,18</b>	<b>13,01</b>	<b>0,37</b>
Fécondité relative	Nulle	0,06	0,40	0,87
	Faible	0,44	0,11	2,45
	Intermédiaire	0,59	2,89	0,16
	Élevée	1,61	1,01	2,39
	Pas de femmes 20-49 ans	5,15	4,82	0,00
		<b>7,84</b>	<b>9,24</b>	<b>5,87</b>
Sexe du chef de ménage	Homme	0,19	0,23	0,01
	Femme	1,25	1,54	0,04
		<b>1,44</b>	<b>1,77</b>	<b>0,05</b>
Groupe d'âges du chef de ménage	Moins de 25	2,60	0,00	0,04
	25-44	0,56	8,42	0,02
	45-59	3,39	0,97	0,06
	60 ou plus	0,01	13,81	0,48
		<b>6,56</b>	<b>23,19</b>	<b>0,61</b>
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	0,00	0,18	3,70
	Primaire	0,00	0,55	0,62
	Second. ou supérieur	0,00	0,14	15,51
		<b>0,00</b>	<b>0,87</b>	<b>19,83</b>
Existence d'enfants travailleurs	Oui	4,37	0,02	4,17
	Non	1,52	0,01	1,45
		<b>5,90</b>	<b>0,02</b>	<b>5,63</b>
Nombre de personnes de 15 ans ou plus occupées	0	1,68	3,52	0,09
	1 à 2	1,14	1,85	0,08
	3 à plus	6,74	1,59	0,42
		<b>9,56</b>	<b>6,97</b>	<b>0,58</b>
Existence d'émigrant dans le ménage	Oui	0,15	0,51	0,01
	Non	0,01	0,02	0,00
		<b>0,16</b>	<b>0,53</b>	<b>0,01</b>
Existence de migrants internes dans le ménage	Oui	0,09	0,09	14,92
	Non	0,04	0,04	6,46
		<b>0,13</b>	<b>0,12</b>	<b>21,38</b>

Contribution moyenne par modalité = 2,13 (100/47)